

# Commentaires

Marie RHÉAUME

*Directrice adjointe*

*Fédération des unions de familles*

M. Lesemann nous a expliqué comment, dans les années 1960 à 1980, le rôle de la famille s'est affaibli en raison de la croissance de l'intervention de l'État qui s'est manifestée par la mise en place d'un ensemble de mesures d'aide et de soutien comme les services de garde, de maintien à domicile, d'aide sociale, d'éducation permettant le retour aux études. Ce processus a donné naissance à ce qu'on a appelé l'État-providence qu'on tente maintenant de démanteler de toutes parts.

M. Lesemann a aussi montré, qu'en contrepartie de ce désengagement de l'État, on assiste à une croissance de l'autonomie des individus, à l'emprise grandissante des communautés organisées qui constituent, selon lui, des indices d'une démocratie accrue dans notre société. Mais la démocratie ne repose-t-elle pas d'abord sur un premier principe d'égalité ? Et n'est-ce pas justement ce principe qu'on entame à coups de réformes où l'universalité est constamment remise en question ?

De nombreux intervenants ont dénoncé la mise en place d'une société à deux vitesses. Actuellement, les nantis souhaitent avoir le choix, pouvoir décider, individuellement, de quel côté ils investiront pour maintenir leur santé, parfaire leur éducation ou celle de leurs enfants. Évidemment viendra un moment où ils souhaiteront payer moins d'impôt. En effet, pourquoi continueraient-ils à contribuer pour un système qui ne leur apporte personnellement plus rien ?

Il y a quelques décennies, on pavoisait haut et fort avec un projet de société. Aujourd'hui, les consensus sont de plus en plus difficiles à établir. Enfin, ils s'établissent mais cette fois autour d'une classe privilégiée qui, maintenant qu'elle a accès au nécessaire comme au superflu, oublie de se rappeler d'où elle vient.

Étant donné que l'objectif de la présente table ronde est précisément d'aborder l'impact de ces diverses réformes sur la famille, il importe d'abord de souligner que le contexte dans lequel s'effectuent ces réformes risque d'avoir autant d'impact sur les familles que les réformes elles-mêmes.

Et, dans le cas qui nous occupe, on peut dire que c'est avant tout des coupures dont on a entendu parler. Ainsi, plutôt que de faire le travail préalable pour provoquer les changements de mentalité essentiels, on précipite les citoyens dans la tourmente. Et soudain, un des acteurs incontournables devient la famille qui, comme le citoyen en général, n'a pas été préparée.

La famille, spécialiste de l'adaptation, semble là pour y rester. On n'a, à ce jour, trouvé aucune autre formule pour la remplacer. Et, à mesure que la charge s'alourdit, le discours général lui reconnaît des vertus supplémentaires. Bien sûr, on connaît aussi les diverses problématiques qui s'y reproduisent et l'amenuisement des ressources semble parfois renforcer notre impuissance face à des situations familiales qui ne trouvent parfois leur issue que dans la folie ou la déviance.

Au début des années 1960, les femmes ont pu se dégager de certaines de leurs responsabilités familiales et conquérir un peu de leur autonomie personnelle et professionnelle grâce à l'avènement de l'État-providence. Maintenant que ce dernier rétrécit comme une peau de chagrin, la charge augmente progressivement sans qu'il leur soit possible de retourner simplement à la maison comme c'était le cas auparavant. Ce qui signifie donc, que dans de nombreux cas, elles se retrouvent par exemple soutien de famille, après un divorce ou une séparation, avec leurs parents vieillissants à soutenir et épuisées par les acrobaties nécessaires pour tout concilier. Plus souvent qu'autrement, elles occupent un emploi moins rémunéré quand il n'est pas tout simplement précaire.

Pourquoi parler des femmes? Dans un des textes que j'ai consultés, on y expliquait que le mot famille était, en fait, un euphémisme pour les désigner. En effet, dans la société québécoise, elles occupent le tout premier rang des questions familiales. Et ne croyez pas que je ne suis pas convaincue qu'il serait souhaitable qu'il en soit autrement.

La réforme de la santé et des services sociaux vise à placer le citoyen au cœur des services. Avec les changements de pratiques qu'implique le virage ambulatoire, les familles sont directement concernées par le support qu'elles doivent désormais apporter à leurs membres ayant des problèmes de santé. En plus du temps requis, les familles doivent aussi apprendre à dispenser certains soins qui étaient autrefois réservés au personnel médical. Ces expériences constituent certainement un stress supplémentaire accentué par tout le branle-bas entourant la mise sur pied de nouveaux mécanismes.

Du côté de la réforme de la sécurité du revenu, des modifications substantielles sont venues ajouter à l'insécurité des familles. La réintégration du marché de l'emploi qui, en soi, est un objectif louable est maintenant l'objectif pour tous en dépit d'une situation économique qui

a bien peu à offrir. Ainsi, les nouvelles mesures favorisent l'accès au marché du travail en dissociant les prestations de base pour les enfants de l'aide sociale totale. On se trouve ainsi à rétablir l'équilibre pour les travailleurs à faible revenu et, du même coup, à rendre plus « attrayants » des emplois au salaire minimum. Les inquiétudes qui surgissent se situent autour du faible potentiel d'adaptation de certaines familles qui seront alors placées dans des situations hautement stressantes sans avoir de soutien adéquat pour y faire face. Quel sera le sort des enfants d'une jeune maman ayant intégré le marché de l'emploi si elle doit les lever tôt, les conduire au lieu de garde en autobus, passer la journée dans des conditions souvent éprouvantes, retourner à l'endroit où les enfants sont gardés, ramener des petits épuisés et finalement leur donner les soins adéquats pour recommencer le lendemain ? Chez des parents favorisés tant au regard des ressources matérielles qu'organisationnelles, ce vécu se révèle des plus exigeants. On aura probablement oublié de calculer l'impact de toutes ces pressions sur des familles moins équipées : sur les enfants de ces familles. Peut-être connaîtront-ils un environnement stimulant et agréable quand ils seront dans leur milieu de garde. Mais il faut aussi penser à ce qui les attend de retour à la maison. Selon nous, l'amélioration de leurs conditions de vie est indissociable de celle de leurs parents. Il est loin d'être certain que les éléments de réussite d'un tel virage soient tous en place.

Maintenant, regardons du côté du branle-bas ayant donné naissance au ministère de la Famille et de l'Enfance. Depuis de nombreuses années, les regroupements familiaux réclamaient qu'un ministre soit délégué à la famille. Dans les faits, l'Office des services de garde, comptant environ 250 employés, est maintenant fusionné avec le Secrétariat à la famille qui, lui, en regroupe une douzaine. Le risque que les autres cycles de vie que la petite enfance soient noyés dans cette structure nous apparaît très élevé. On avait annoncé peu de temps auparavant de nouvelles dispositions dans la politique familiale. Encore une fois, le principal moment visé par les dispositions entoure la petite enfance. Mais la famille, elle, ne se limite pas aux enfants de 0 à 5 ans. La vie continue bien au-delà de cette étape.

En résumé, on peut penser que des réformes étaient souhaitables. Il est même probable qu'elles auraient dû être entreprises antérieurement. De tous côtés, des voix s'élevaient pour réclamer du changement. Ce sont cependant les contraintes budgétaires qui leur ont donné naissance. La vitesse fulgurante à laquelle tout s'est retrouvé en place laisse deviner le rôle que les familles elles-mêmes ont eu à jouer dans ce processus qui pourtant les implique directement.

On peut aussi voir que les réformes proposées visent quand même des objectifs fondamentaux intéressants. On dirait seulement qu'on a oublié de mettre en place des conditions de réussite comme la sensibilisation,

la promotion et la mise en place de mesures de support aux changements de comportements. Nous vivons dans une société de plus en plus complexe. Les consensus sont fragiles et peu nombreux. La société monolithique d'hier a fait place à un grand nombre de tendances éclatées. Il devient d'autant plus important et même urgent de retrouver des dénominateurs communs. Si la société québécoise a longtemps vécu une forme de solidarité caractérisée par l'homogénéité des tendances de la culture, aujourd'hui, il semble que la solidarité ne pourra être recréée qu'à travers une certaine mobilisation et la mise en place de mécanismes destinés à favoriser la responsabilisation de l'ensemble des citoyens face au devenir de la société tout entière.